

Candidatures aux élections et cause des immigrés

Pierre-Nicolas Baudot, Philippe Hanus, Karim Taharount, Foued Nasri, Samir Hadj Belgacem, Yoshimi Tanabe

DANS **MONDES & MIGRATIONS** 2025/3 n° 1350 , PAGES 166 À 176

ÉDITIONS **MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION**

ISSN 3075-6812

DOI 10.4000/14bbx

Date de mise en ligne : 15/07/2025

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-mondes-migrations-2025-3-page-166?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Musée de l'histoire de l'immigration.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Candidatures aux élections et cause des immigrés

**Pierre-Nicolas Baudot, Philippe Hanus, Karim Taharount, Foued Nasri,
Samir Hadj Belgacem et Yoshimi Tanabe**



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mondesmigrations/1982>

DOI : 10.4000/14bbx

ISSN : 3076-6338

Éditeur

Établissement public du Palais de la Porte Dorée – Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2025

Pagination : 166-176

ISBN : 978-2-919040-78-0 9782919040780

ISSN : 3075-6812

Référence électronique

Pierre-Nicolas Baudot, Philippe Hanus, Karim Taharount, Foued Nasri, Samir Hadj Belgacem et Yoshimi Tanabe, « Candidatures aux élections et cause des immigrés », *Mondes & Migrations* [En ligne], 1350 | 2025, mis en ligne le 01 juillet 2025, consulté le 11 juillet 2025. URL : <http://journals.openedition.org/mondesmigrations/1982> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/14bbx>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Engagement

Candidatures aux élections et cause des immigrés

Dossier coordonné par l'équipe Causimmi.

Depuis les années 1968, les militants de la cause immigrée intègrent dans leurs revendications l'accès égal aux droits civiques, dont le droit de vote et d'éligibilité réclamé par diverses actions comme celle que rappelle la notice biographique de Paul Oriol dans cette rubrique.

Ces militants s'investissent dans le champ des élections en menant des campagnes incitant les enfants français d'immigrés à s'inscrire sur les listes électorales ou encore en tentant de faire intégrer dans les programmes des partis politiques des revendications propres à cette cause – depuis l'intérieur à travers des « commissions immigration » comme au sein du Parti socialiste (PS) ou du Parti socialiste unifié (PSU), ou depuis l'extérieur en saisissant l'opportunité des campagnes pour négocier avec ces partis. Enfin, certains militants étrangers exclus de la citoyenneté intègrent les élections à leur registre d'action en votant ou en se présentant de façon symbolique avec un programme défendant les immigrés, comme Djellali Kamal en 1974 et Saïd Bouamama en 1989. D'autres, Français issus de l'immigration, ont mis en place des listes indépendantes des partis ou ont été investis comme « candidats d'ouverture » – comme Djida Tazdaït et Léla Bencharif en 1989 – pour le compte d'organisations constitutives de la cause des immigrés avec pour mission de porter les revendications de cette dernière.

Les versions complètes de ces notices biographiques seront publiées dans le dictionnaire Maitron.

Url : <https://maitron.fr/>

Paul Oriol

Pierre-Nicolas Baudot, docteur en science politique, post-doctorant à Colibex (CNRS/FRQ).

Paul Oriol naît à Carcassonne le 12 février 1935. Il achève en 1962 des études de médecine et effectue ensuite son service militaire en Algérie jusqu'en 1963. Il y retourne dès l'année suivante, dans le cadre de la coopération, et travaille comme médecin épidémiologiste.

En décembre 1972, il s'installe dans le 20^e arrondissement de Paris et reprend son engagement au Parti socialiste unifié (PSU) qu'il avait entamé en 1960 en opposition à la guerre d'Algérie. Vivant l'engagement auprès des immigrés en France comme le prolongement du combat anticolonial puis de l'action qu'il a menée en Algérie, il se mobilise dès son retour contre l'expulsion de travailleurs africains du foyer de la rue Bisson.

Au sein de la section du PSU du 20^e arrondissement, il crée le Groupe d'action immigrés (GAI) réunissant quelques militants et participant à l'animation de plusieurs luttes locales.

En mai 1973, le GAI soutient notamment la lutte pour l'obtention de papiers qui conduit 56 travailleurs tunisiens hébergés dans l'église de Ménilmontant à mener une grève de la faim.

En 1976, Paul Oriol prend la tête de la commission « immigrés » du PSU. Avec celle-ci, à partir des années 1980, il contribue largement à la mobilisation pour la « carte unique », un titre d'identité pour les immigrés renouvelable automatiquement et valable dix ans – c'est-à-dire répondant aux mêmes conditions que celles appliquées aux nationaux. Cette revendication est portée par des acteurs partisans, syndicaux et associatifs dès les années 1970, mais retrouve une centralité au début des années 1980. La commission « immigrés » du PSU entend, en effet, profiter de l'arrivée de la gauche au pouvoir pour porter une revendication susceptible d'être acceptée politiquement. Elle porte dès les lendemains de l'élection de François Mitterrand cette revendication, qu'elle décrit alors comme un pas important vers « une nouvelle citoyenneté » reconnaissant la contribution des immigrés à l'animation de la cité. Paul Oriol initie cette

mobilisation en associant au PSU la Confédération française démocratique du travail (CFDT), le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), la Fédération des associations de solidarité avec tous les immigrés (Fasti), la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) « immigrés », la Cimade et la Pastorale des migrants. Ces organisations publient ensemble un « manifeste » et animent de nombreuses réunions pour interpeller médias, citoyens et responsables politiques, syndicaux et associatifs. Cheville ouvrière de ce collectif, Paul Oriol rencontre à cette occasion Georgina Dufoux, alors secrétaire d'État chargée de la Famille, de la population et des travailleurs immigrés, et plusieurs députés. Un peu plus d'un an après le lancement de cette campagne, une quarantaine d'organisations a signé le manifeste, une pétition a recueilli six mille signatures et de nombreux comités locaux ont été mis sur pied. C'est finalement la « Marche pour l'égalité et contre le racisme », lancée en octobre 1983, qui donne un élan décisif à cette revendication. François Mitterrand annonce ainsi l'octroi de la carte unique de dix ans en recevant les marcheurs à l'Élysée.

Paul Oriol s'engage également pour le droit de vote des étrangers, dès les années 1970. La section du PSU dans le 20^e arrondissement de Paris, où il milite, joue alors un rôle actif dans la visibilité de cette revendication. Doté d'une forte charge symbolique, ce droit est défendu comme une reconnaissance de la présence durable des immigrés et de leur rôle dans la société. En 1992, Paul Oriol encourage, par exemple, le lancement par Bernard Delemotte de *La lettre de la citoyenneté*, qui documente les enjeux de cette revendication et ses évolutions dans le monde. Il y contribue à de nombreuses occasions, pour y défendre le droit de votes et d'éligibilité des étrangers non-communautaires aux élections municipales, mais également européennes. Il participe également à la réalisation du sondage que, depuis 1994, la *Lettre* commande chaque année au CSA pour mesurer l'évolution de l'opinion à ce sujet. Devenu un expert sur ce thème, il participe à de nombreuses conférences et publie en 1992 un ouvrage, *Les immigrés devant les urnes*, récapitulant les termes du débat, les positions des différents acteurs politiques et la situation dans d'autres pays. Il est également l'un des artisans de la « votation citoyenne » initiée à partir de 2002 par Saïd Bouziri :



► Affiche lithographique commandée par le Parti socialiste unifié (PSU). Dans les années 1970, les travailleurs immigrés sont au cœur de l'attention de la lutte sociale, syndicale, et politique.
© EPPPD-MNHI.

sur le modèle des référendums d'initiative populaire, est organisé un scrutin dans 70 villes de France au sujet « du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales ». Réunissant quelque 40 000 suffrages, cette opération, rééditée par la suite, vise à populariser la revendication autant qu'à rendre compte d'une demande citoyenne.

Paul Oriol reste membre du PSU jusqu'à son autodissolution en 1989, puis adhère à l'Alternative rouge et verte. Dans les années 1980, il anime le « Club du réveil » s'opposant au « Club de l'Horloge ». Il publie de nombreux articles dans la presse militante ou dans des revues spécialisées et plusieurs livres.

Sources :

- Entretien réalisé à Paris, 11 mai 2022.
- Bernard Delemotte, *Le droit de vote des étrangers. Une histoire de quarante ans*, Amiens, éd. Licorne, coll. « Villes plurielles », 2017.
- Daniel Gordon, « Le PSU et les luttes de l'immigration : perspectives nationales et internationales », in Tudi Kernalegenn, François Prigent, Gilles Richard, Jacqueline

Sainclivier (dir.), *Le PSU vu d'en bas. Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 1950-années 1980)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, pp. 327-336.

- Séverine Lacalmontie, « De la recherche à l'invention d'une cause : les militants du PSU et le droit de vote des immigrés », in Tudi Kernalegenn, François Prigent, Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *Le PSU vu d'en bas. Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 1950-années 1980)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, pp. 317-326.
- Danièle Lochak, « Une campagne exemplaire et oubliée », in *Plein droit*, n° 100, 2014, pp. 11-14.
- Paul Oriol, *Les immigrés devant les urnes*, Paris, L'Harmattan, 1992.

Djellali Kamal (Ahmed Ourak de son vrai nom)

Philippe Hanus, coordinateur de l'ethnopôle « Migrations, Frontières, Mémoires », Centre du patrimoine arménien (Valence), chercheur associé au LARHRA.

Ahmed Ourak naît le 11 février 1956 en Tunisie. Sa mère travaillait au foyer. Son père faisait le commerce de laine de mouton et avait combattu pour l'indépendance tunisienne.

À 16 ans, il émigre seul en France. Sans titre de séjour, il suit un CAP d'électricien et travaille comme aide pâtissier à Belleville. Il obtient ensuite un emploi à la Sanima, société de nettoyage ayant le marché pour les gares parisiennes et les salons d'exposition de la Porte de Versailles.

En 1974, il découvre par hasard le local bellevillois où se réunissent les militants du Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés (CDVDTI) et du Mouvement des travailleurs arabes (MTA). Ces derniers l'informent qu'ils veulent lancer un mouvement de soutien aux « sans-papiers ». La semaine suivante, ils se rendent sur les chantiers de la Sanima pour tenter de mobiliser les salariés en situation irrégulière.

C'est l'élément déclencheur de l'engagement d'Ahmed Ourak, qui devient porte-parole du mouvement de la grève ainsi initiée au Palais des expositions de la porte de Versailles en février 1974. En mars, les grévistes sont expulsés et se replient dans un local paroissial du 17^e arrondissement. Soutenu par un comité composé d'avocats, d'intellectuels et de prêtres-ouvriers, Ahmed Ourak

et les grévistes de la faim tunisiens de la Sanima y sont rejoints par des Pakistanais et des Mauriciennes, employés par une entreprise de sous-traitance. En attendant une révision de la circulaire Fontanet, ils demandent leur régularisation.

La mobilisation finit par être appuyée par la Confédération générale du travail (CGT), la CFDT et différents partis. Une délégation est reçue au ministère du Travail, qui annonce des mesures exceptionnelles en faveur des travailleurs mauriciens et pakistanais. Néanmoins, le décès de Georges Pompidou, le 2 avril, rompt l'élan du mouvement en détournant l'attention des médias vers le scrutin présidentiel anticipé fixé à mai 1974. Le MTA a alors l'idée de présenter un « candidat sans papiers » à ces élections afin de continuer d'exister et d'attirer l'attention sur la grève.

Ahmed Ourak est choisi comme candidat, car ses prises de parole publiques et sa contribution aux négociations pour le compte des grévistes ont

satisfait jusqu'ici. Sa candidature est d'abord soutenue par le MTA, le Travailleur tunisien, le Mouvement des travailleurs mauriciens, l'Union générale des travailleurs sénégalais en France, l'Association des travailleurs originaires de Madagascar et le CVDTI. S'y ajoutent différentes organisations et militants issues de l'extrême gauche et de la gauche chrétienne.

La candidature d'Ahmed Ourak est symbolique puisque les étrangers n'ont pas le droit de se présenter et de voter. Au-delà des grévistes, il est d'ailleurs chargé de représenter, comme il le déclare lui-même, « *les trois millions de travailleurs immigrés qui, en France, font les travaux les plus durs, pendant les journées les plus longues, pour les salaires les plus bas* » et qui ne peuvent s'exprimer. Pour renforcer la dimension collective de sa démarche et mieux signifier qu'il incarne l'immigré en général, il lui est choisi un pseudonyme : Djellali Kamal. Celui-ci est créé en hommage à Djellali Ben Ali, adolescent algérien assassiné en 1971 à Barbès, et à Kamal, militant proche du MTA menacé d'expulsion.

L'initiative suscite l'intérêt médiatique et Djellali Kamal devient un personnage public. Il passe à la télévision et est invité à prendre la parole lors de meetings de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), du PSU et du candidat à la présidentielle René Dumont. Il en profite pour porter les revendications des grévistes et plus largement de la cause des immigrés dans les domaines de l'entrée et du séjour, du travail et du logement ou encore du droit d'expression et d'association. En avril 1974, il participe à Marseille à un colloque rassemblant comités de soutien aux travailleurs immigrés et associations de travailleurs immigrés. Les participants décident d'organiser une « Nuit de l'immigration à Paris », à la veille du second tour des élections, autour de leur candidat symbolique.

Cet élan dure jusqu'à la date de dépôt des dossiers de candidature officielle et le retrait de celle de Djellali Kamal. La campagne a en tout cas maintenu l'attention sur la grève. Le 6 mai 1974, des mesures en faveur des grévistes de la faim sont annoncées avec leur régularisation en perspective.

Djellali Kamal conserve par la suite son pseudonyme. Avec d'autres proches du MTA, il prend part à la troupe théâtrale Al Assifa et à l'enregistrement de la cassette « Ici radio Assifa »,

magazine sonore en arabe. En 1977, cette activité culturelle et militante le conduit à rejoindre l'équipe de Peuple et Culture (un réseau d'éducation populaire) en tant qu'animateur socioculturel dans le quartier Mistral à Grenoble. Au début des années 1980, il déménage en Martinique puis à Paris et exerce jusqu'à sa retraite une activité d'accompagnement et de diffusion d'artistes musicaux maghrébins en Europe.

Sources :

- Hajer Ben Boubaker, « Ici Radio Assifa, la cassette retrouvée », *La série documentaire*, France Culture, 2021 : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/ici-radio-assifa-la-cassette-retrouvee-9550683>.
- Philippe Hanus, « Un travailleur sans-papiers à l'Élysée ? Djellali Kamal, candidat à la présidence de la République en 1974 », in *Écarts d'identité*, n° 141, 2023, pp. 20-25.
- Danièle Lochak, « Les circulaires Marcellin-Fontanet », in *Hommes & Migrations*, n° 1330, 2020, pp. 14-17.
- « La candidature de l'immigré pour prendre la parole », in *Le Monde*, 11 avril 1974.

Saïd Bouamama

Karim Taharout, historien.

Saïd Bouamama naît le 20 mars 1958 en Algérie. Ses parents étaient militants du Front de libération nationale (FLN), son père ouvrier et sa mère travaillait au foyer. Il arrive en France à un an et grandit dans le quartier du Pile, à Roubaix.

Au collège, il adhère au Parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste) (PCRml). Au lycée, il participe à diverses mobilisations, comme celles contre la loi Haby en 1975 et 1976 ou en soutien aux Palestiniens.

En 1975, il rejoint l'Atelier populaire d'urbanisme s'opposant à une opération de renouvellement urbain du quartier l'Alma-Gare.

En 1978, il poursuit ses études en sciences économiques à l'université de Lille 1. Il y participe à l'animation de diverses actions, par exemple pour la défense des étudiants étrangers et contre le décret Imbert en 1980. En parallèle, il travaille comme gardien de nuit.

En 1982, il quitte le PCRml, dont il ne partage pas certaines positions, comme l'incitation faite aux étrangers de prendre la nationalité française afin de disposer de plus de droits pour lutter et ne pas

être expulsés. Avec d'autres jeunes maghrébins passés par ce parti et commençant à affirmer la nécessité d'une organisation politique autonome des jeunes immigrés, il crée alors le Collectif des citoyens roubaisiens. Celui-ci organise des activités socioculturelles, s'engage contre les violences racistes, lutte contre les opérations de rénovations urbaines laissant des familles sans logement, et participe au comité d'accueil de la « Marche pour l'égalité et contre le racisme » à Lille et à Roubaix.

Après la Marche, le collectif prend part à divers échanges visant la structuration nationale des associations locales de jeunes immigrés, notamment lors des rencontres nationales organisées en 1984 à Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Saint-Étienne. Dans ce cadre, la possibilité d'une implication collective dans les élections est abordée. Certains évoquent la possibilité de

négoier un appel à voter pour un parti, en échange de son engagement à donner satisfaction à certaines revendications des associations d'immigrés. Cela n'aboutit à aucun consensus, les tenants de l'autonomie ne s'accordant que sur l'idée de campagnes d'incitation à l'inscription sur les listes électorales.

En 1984, Saïd Bouamama participe à « Convergence 84 ». Par la suite, il débute une thèse et prend un poste à la mission locale pour l'insertion des jeunes de Roubaix.

En 1985, il crée l'association Texture avec d'autres militants du Collectif des citoyens roubaisiens. L'association participe à la « 3^e Marche pour l'égalité », lutte contre les violences racistes, met en place une permanence juridique et défend le droit de vote des étrangers. La réflexion des militant.e.s de Texture sur les notions de citoyenneté et de nationalité et leurs demandes d'égalité les poussent à déconnecter les deux et à développer le concept de « nouvelle citoyenneté ». En 1987, ils imaginent une « carte de citoyenneté » afin de remplacer la carte de séjour et la carte d'identité nationale et symboliser l'égalité de droit entre Français et étrangers.

Fin 1986, Saïd Bouamama, Texture et l'association Miroir créent Mémoire fertile, dont le but est d'organiser un débat collectif dans la perspective d'« États généraux de l'immigration » censés accoucher d'une organisation nationale réunissant associations de jeunes immigrés et de travailleurs immigrés.

Dans ce cadre, le concept de « nouvelle citoyenneté » est encore développé par Saïd Bouamama et d'autres intellectuels. Cependant, l'idée d'une organisation reposant sur ce concept se heurte à l'absence de consensus et n'aboutit pas. Mémoire fertile prolonge néanmoins son action et ses réflexions jusqu'en 1991 et organise notamment quelques campagnes d'incitation à l'inscription sur les listes électorales.

En 1989, Saïd Bouamama devient le porte-parole de la liste « Citoyenneté contre la galère » lors des élections municipales en 1989 à Lille, sans y être en position éligible puisqu'étranger. Cette liste est lancée par les associations Texture et Miroir, dans le prolongement des conclusions des « États généraux de l'immigration » qui préconisaient l'investissement de tous les lieux de pouvoir et de

République et du Front uni des immigrations et des quartiers populaires.

Sources :

- Ensemble de documents (courrier, comptes rendus, textes, tracts, affiches) produits par Mémoire fertile entre 1987 et 1990.
- Philippe Bernard, *La crème des Beurs. De l'immigration à l'intégration*, Paris, Seuil, 2004.
- Saïd Bouamama, *Dix ans de marche des Beurs. Chronique d'un mouvement avorté*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 233 p.
- Mathilde Pette, « S'engager pour les étrangers : les associations et les militants de la cause des étrangers dans le Nord de la France », thèse de sociologie, Lille, Université Lille 1, sous la dir. de Bruno Duriez, 2012, 2 vol., 611 p.
- Marie Poinot, « L'intégration politique des jeunes Maghrébins : deux stratégies associatives dans la région lilloise », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 7, n° 3, 1991, pp. 119-138.
- Entretien avec Saïd Bouamama, réalisé par Karim Taharount à Villeneuve-d'Ascq, 3 septembre 2010.

Djida Tazdait

Foued Nasri, *politiste, Centre Max Weber.*

Djida Tazdait naît le 8 avril 1957 en Algérie. En 1964, elle rejoint son père ouvrier en France. Sa mère travaille au foyer. En 1973, la famille s'installe dans une cité de transit à proximité du quartier de la Croix-Rousse à Lyon. Elle est scolarisée dans un internat de jeunes filles d'un lycée technique privé où elle a son baccalauréat en 1977.

Elle s'inscrit ensuite en faculté de médecine à l'université de Lyon et suit une licence de psychologie. Pour financer ses études, elle travaille dans des maisons de retraite, des cliniques et dans l'animation socioculturelle.

Parallèlement, elle commence à s'engager en fréquentant les milieux culturels et militants contestataires de la Croix-Rousse. Elle y rencontre surtout des jeunes femmes aux profils similaires au sien avec lesquelles elle fonde Zaâma d'Banlieue en 1979. Mouvement groupusculaire, informel et essentiellement féminin, ce groupe revendique l'expression autonome des héritiers de l'immigration et dénonce les violences policières et les « crimes racistes ». Il organise des concerts avec Carte de Séjour et mène des manifestations

contre-pouvoir (associations de parents d'élèves, conseils de locataires, conseils municipaux, etc.).

La liste regroupe des militants immigrés ou non, plutôt jeunes et tous originaires des quartiers populaires de Lille et Roubaix. Sans espérer obtenir une victoire ou un score conséquent, elle affiche pour objectif de donner la parole et de défendre les revendications des habitants des quartiers populaires et des étrangers. La liste défend une série de propositions : droit au logement pour tous ; lutte contre les discriminations raciales ; droit de vote pour les résidents étrangers ; accès libre aux cantines scolaires pour les plus démunis ; gratuité des transports ; meilleure inclusion des habitants dans la gestion de la ville, etc. La liste organise de nombreux débats en bas des cages d'escalier et dans la rue et se heurte à l'hostilité de la mairie socialiste. Elle obtient seulement 1,26 % des suffrages, mais crée un précédent.

Par la suite, Saïd Bouamama maintient son engagement en faveur de la cause immigrée et des quartiers populaires tout en travaillant comme formateur en travail social et chargé de recherche. Il participe notamment à la création du Comité des sans-papiers du Nord, des Indigènes de la

dénonçant le traitement de ces violences par la presse et les institutions.

En 1983, Zaâma d'Banlieue se tient en retrait de la « Marche pour l'égalité et contre le racisme », critiquant la présence de religieux chrétiens parmi les initiateurs de celle-ci. Après le succès de la Marche – qui contribue notamment aux rapprochements entre associations locales de jeunes immigrés et à l'émergence de nouvelles –, Djida Tazdaït et Zaama d'Banlieue participent à la mise en place du Collectif Rhône-Alpes des associations issues de l'immigration, en 1984. La même année, elles prennent part avec celui-ci à l'organisation des premières rencontres nationales des associations de jeunes issues de l'immigration à Vaulx-en-Velin et Villeurbanne.

À partir de 1983, Djida Tazdaït se réoriente aussi dans la production de documentaires sur l'immigration en tant que cadreuse et assistante réalisatrice. En 1986, elle obtint un diplôme universitaire en audiovisuel.

Entre-temps, en 1985, elle co-fonde les Jeunes arabes de Lyon et banlieue (JALB) avec les militantes de Zaama d'Banlieue et d'autres militants, masculins, plus jeunes et issus des banlieues lyonnaises (Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Bron). Djida Tazdaït en devient la leader et la figure publique. Les actions des JALB se concentrent d'abord sur les « crimes racistes », puis sur les conditions d'entrée et de séjour en France. En juin 1986, Djida Tazdaït et un autre membre des JALB (Nacer Zaïr) entament, par exemple, une grève de la faim et lancent la campagne « J'y suis, j'y reste » afin de contester le projet de loi « relatif aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers ». Les JALB sont d'abord sceptiques face à l'emploi de ce répertoire d'actions qu'ils jugent misérabiliste, mais se laissent convaincre par Djida Tazdaït. Si le jeûne protestataire remporte un succès limité, il confère néanmoins à Djida Tazdaït une reconnaissance médiatique et politique. Elle est d'ailleurs désignée « femme de l'année 1986 » par *Marie Claire*.

Forte de cette notoriété et de l'investissement des Verts lyonnais, Djida Tazdaït est désignée candidate aux élections européennes de 1989 par le parti écologiste, qui pratique alors une politique d'ouverture vis-à-vis des acteurs associatifs. Elle se présente comme le porte-voix des réseaux autonomes d'héritiers de l'immigration. Les

organisations du secteur pro-immigré, local et national, s'inscrivent également dans cette initiative et prennent part au comité national pour l'élection de Djida Tazdaït.

Le 15 juin 1989, elle est élue au Parlement européen. À Strasbourg, elle s'investit dans la lutte contre le racisme et le partenariat euromaghrébin. Elle maintient son engagement au sein des JALB en s'opposant à la guerre du Golfe et en contestant la loi Sapin avec un jeûne protestataire en janvier 1992.

Néanmoins, au niveau local, elle et les JALB sont contestés par Agora, fondée à Vaulx-en-Velin en 1992, et l'Union des jeunes musulmans, fondée en 1987. Sa volonté de renouveler son mandat européen en 1994 en intégrant la liste du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), Énergie radicale, conduite par Bernard Tapie tourne court. Et ce, après qu'elle ait été violemment prise à partie lors d'un meeting public par des militants d'Agora critiquant la gestion des JALB et les transformations de l'association (professionnalisation, institutionnalisation).

En 1995, Djida Tazdaït participe à une liste citoyenne menée par le Vert Thierry Girardot. En 1994, après la fin de son mandat de députée européenne, elle décide de se consacrer à l'éducation de ses enfants. En 1998, alors que l'association JALB disparaît, elle devient chargée d'études au sein de l'association Économie et Humanisme. Par la suite, elle exerce des activités de conseil sur des missions de coopération internationale et de développement économique, particulièrement entre la France et l'Algérie.

En 2003, elle intègre le Parti radical valoisien et devient en 2006 membre du bureau national chargé de la coopération internationale. En 2008, elle est suppléante sur la liste de Rodolphe Rous (UMP) pour le Parti radical dans le canton de Lyon XII, puis en septième position sur la liste UMP aux élections municipales dans le 8^e arrondissement de Lyon. Le 4 février 2012, elle est investie par le Parti radical pour la 14^e circonscription du Rhône. Elle est battue dès le premier tour. En 2014, elle est de nouveau candidate dans le 8^e arrondissement, en deuxième position sur la liste Union pour un mouvement populaire (UMP).

Sources :

- *La lettre du Trombinoscope*, n° 134, 18 janvier-8 février 2010, p. 11.
- Foued Nasri, « Permanences et discontinuités dans les mobilisations associatives des héritiers de l'immigration maghrébine au sein de l'agglomération lyonnaise : le cas de Zaâma d'Banlieue et des Jeunes arabes de Lyon et banlieue (1979-1998) », thèse de doctorat, Paris, IEP Paris, 2013, 635 p.
- Domenico Pucciarelli, *De la ruche ouvrière à la ruche alternative. Le rêve au quotidien. Les expériences collectives de la Croix-Rousse (1975-1995)*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1996, 254 p.
- Laura Ruf, « Zaâma d'banlieue, 1980-1985, collectif autonome de jeunes français-e-s et immigré-e-s de Lyon et de sa banlieue », mémoire de master en histoire contemporaine, Lyon, Université de Lyon/ENS-LSH, 2008, 134 p.

Léla (Lila) Bencharif

Samir Hadj Belgacem, maître de conférences en sociologie, directeur du département de sociologie, université Jean Monnet-Saint-Étienne.

Née à Saint-Étienne le 20 août 1967, Léla Bencharif, (« Lila » suite à une erreur de l'état civil) est issue d'une famille algérienne de sept enfants, des paysans originaires de la commune de Béni Djellil. Son père est arrivé à Saint-Étienne en 1950, rejoignant une communauté d'immigrés kabyles déjà implantés. Ce dernier est employé comme mineur pour les H.B.L (Houillères du bassin de la Loire) au Puit Couriot en 1951. Sa femme le rejoint en 1960, après avoir passé plusieurs années dans les camps de regroupements en Algérie. La famille est composée de sept frères et sœurs.

Elle grandit dans les cités-jardins de Monthieux, quartier peuplé majoritairement de Français où elle connaît une expérience précoce du racisme. C'est au lycée Jean Monnet que Léla découvre l'engagement associatif à travers la JOC et le mouvement anti-apartheid. Elle rejoint sa grande sœur au Grain magique (Groupe de réflexion et d'action interculturelle), association créée en 1982 par un collectif d'étudiants stéphanois. Alors en seconde, elle participe avec le Grain magique à la Marche pour l'égalité et contre le racisme sur la

portion de parcours menant de Feyzin à Vénissieux et à la manifestation du 3 décembre pour accueillir les marcheurs à Paris.

Étudiante, elle s'inscrit en histoire à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne après un baccalauréat littéraire. Elle poursuit un DEA d'études urbaines à Lyon 2, et s'engage dans le mouvement étudiant en 1986 contre le projet de loi Devaquet et participe à « L'Appel des 100 » pour demander l'arrêt des essais nucléaires en 1987.

Aux élections municipales de 1989, la campagne est marquée par le dépôt d'une liste Front national et une gauche divisée (écologistes, PS et PCF déposent chacun une liste). Alors qu'est célébré le bicentenaire de la Révolution française, le Grain magique choisit de le fêter à sa manière en déposant une liste « Pour une citoyenneté active », dont Léla Bencharif est désignée pour prendre la tête. Cette liste sans étiquette ni soutien partisan rassemble des citoyens très jeunes (25 ans de moyenne d'âge), pour moitié des Français issus de l'immigration maghrébine. Composée de plus de 60 candidats de la société civile, la liste remporte 1,14 % des suffrages. En juin 1989, elle soutient la candidature aux élections européennes de Djida Tazdait, présidente de l'association des JALB à Lyon. Léla Bencharif est candidate en 1992 aux élections cantonales et régionales (placée en 5^e position) avec l'étiquette « société civile » sur la liste Les Verts. Aux cantonales, elle recueille 9,54 % des voix dans une circonscription très à droite (canton de Saint-Étienne-Nord-Est-1).

À la suite de ces premières expériences politiques, Léla Bencharif s'inscrit en thèse en géographie et entame une carrière professionnelle dans la recherche-action autour des questions mémorielles en région Rhône-Alpes. Elle participe avec d'autres associations à impulser la dynamique du réseau Traces au début des années 2000. Elle soutient une thèse de géographie sociale et urbaine en 2002. Elle réalise des contrats de recherche et des missions pour plusieurs centres de recherche universitaire. En 2008, elle est recrutée comme chargée de mission puis directrice adjointe d'une structure de formation et de recherche en éducation à la santé. En 2010, elle est sollicitée par Europe Écologie Les Verts (EELV) et accepte d'être candidate d'ouverture aux élections régionales en tête de liste sur le département de la Loire. À l'issue des élections, elle exerce son premier mandat en

qualité de vice-présidente déléguée à la Vie associative, à l'Éducation populaire et à la Démocratie participative. En 2012, elle se présente aux élections législatives dans la 4^e circonscription de la Loire en tant que candidate EELV. Elle obtient 22,3 % des voix au premier tour, mais perd l'élection au second dans le cadre d'une triangulaire avec un candidat UMP et Rassemblement national (RN). La campagne est très violente. En 2015, elle est à nouveau tête de liste aux régionales sur une liste d'union EELV-Parti de Gauche, mais elle perd cette fois dès le premier tour.

Après 2015, Léla Bencharif s'investit dans la formation et la diffusion des recherches mémorielles dans le débat public, avec les enjeux de reconnaissance sociale de l'immigration, posant ainsi le traitement différentiel de l'histoire et des mémoires coloniales. Elle participe aux actions de solidarité avec les sans-papiers (ex-réseau d'hébergeurs) et avec la cause palestinienne. Entre 2019-2024, elle assure la présidence du réseau Traces et, depuis la fin de l'année 2024, elle préside l'Inter-Réseaux-Mémoires-Histoires.

Sources :

- Entretien réalisé avec Léla Bencharif par Samir Hadj Belgacem le 3 avril 2025, en complément d'un entretien collectif mené par Moussa Diouf, Ousmane Thioune et Hamida Moussa, étudiants du master Foule (Université Jean Monnet-Saint-Étienne), le 30/11/2023.
- Podcast ACT, Pourquoi tu cries ?, #25, Entretien avec Léla Bencharif, par Coline Charbonnier.
- Elisabeth Chikha, « Grain magique. Des militants stéphanois lucides et exigeants », in *Hommes & Migrations*, n° 1164, 1993, pp. 42-47.

Salah Amokrane

Yoshimi Tanabe, enseignante-chercheuse à l'Université des études étrangères de Tokyo.

Salah Amokrane naît en 1964 à Bordeaux de parents algériens, immigrés depuis peu. Son père travaillait dans le secteur du bâtiment et sa mère au foyer.

En 1966, la famille emménage à Toulouse et finit par s'installer dans la cité Bourbaki. Les parents adhèrent à l'Amicale des Algériens en Europe, au Parti communiste, à une amicale de locataires et organisent des réunions à domicile.

Au collège, Salah Amokrane rejoint la Jeunesse communiste et en reste membre jusqu'à la fin du lycée. Il s'inscrit ensuite à l'université pour étudier l'histoire et les langues.

En 1983, il intègre l'association Vitécrici, créée en 1982 par des travailleurs sociaux et des adolescents du quartier des Izards. Salah Amokrane y participe à des activités culturelles visant à permettre une expression publique propre aux jeunes habitants des quartiers populaires, enfants d'immigrés ou non.

En 1983, toujours, il est marqué par la « Marche pour l'égalité et contre le racisme ». L'année suivante, avec Vitécrici, il s'investit dans « Convergence 84 » en participant au départ du parcours Toulouse-Paris.

Par la suite, Vitécrici obtient des financements dans le cadre de la politique de la ville afin de mener ses activités et salarier certains de ses membres, dont Salah Amokrane. Progressivement, ceux-ci s'interrogent quant à cette évolution qui fait d'eux des sous-traitants de l'action publique chargés d'apaiser les tensions sociales dans le quartier. Au début des années 1990, ils prennent conscience que les subventions et les soutiens institutionnels sont, de surcroît, conditionnés à une

absence d'expression politique indépendante de leur part. C'est en tout cas ainsi que les membres de Vitécrici interprètent le refus de la mairie de soutenir leur festival « Ça bouge au Nord » qui mêle programmation sportive et culturelle et débats politiques traitant des questions sociales du point de vue des populations issues de l'immigration et des quartiers.

La création du groupe Zebda, composé pour partie de militants de Vitécrici, et son succès croissant à partir de 1988 permettent néanmoins à l'association de gagner les moyens de son indépendance. En effet, le statut d'intermittent du spectacle, les revenus des concerts et des disques, ainsi que des financements nationaux, comme ceux du Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild), permettent à Vitécrici de maintenir des années durant son festival sans aide de la mairie et de cesser de répondre aux appels d'offres municipaux pour l'animation d'actions socioculturelles.

Lors des élections municipales de 1995, Salah Amokrane, en lien avec Vitécrici, est sollicité par Les Verts et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR)

pour prendre la tête de liste « La ville en mouvement ». Les 4,8 % obtenus rendent réaliste aux yeux de Vitécri la possibilité d'utiliser les élections pour s'exprimer publiquement et peser politiquement dans la ville.

En 1996, Vitécri laisse la place à une nouvelle structure ne se limitant plus au quartier des Izards : Tactikollectif. Salah Amokrane en devient dirigeant aux côtés d'autres membres fondateurs impliqués dans Zebda, comme Magyd et Tayeb Cherfi et ses frères Mustapha et Hakim Amokrane. L'autonomie revendiquée est encore renforcée par le succès de l'album *Essence Ordinaire* en 1998, puis de l'album autoproduit et autodistribué par le Tactikollectif et la LCR en 1999 : *Motivé-e-s : Chants de lutte*.

Cette année-là, Tactikollectif prépare une liste autonome pour les élections municipales de 2001. La liste *Motivé-e-s* – conduite par Salah Amokrane – revendique la volonté de « repenser la ville par et pour les citoyens, les citoyennes ». Elle réunit militants associatifs, féministes et alternatifs et revendique son autonomie vis-à-vis des partis et des organisations politiques. Sans accorder une place centrale aux questions liées à l'immigration et aux quartiers populaires, elle fait l'objet de nombreuses attaques racistes. La liste obtient 12,4 % des suffrages et quatre postes de conseillers municipaux, dont l'un pour Salah Amokrane.

Par la suite, Tactikollectif met en place le festival annuel « Origines contrôlées », qui met en lumière les expressions artistiques, les mémoires et les histoires liées à l'immigration et aux quartiers populaires, et qui fait une large place aux rencontres-débats mêlant chercheurs, journalistes, militants associatifs et acteurs institutionnels de Toulouse et d'ailleurs. Dans les années 2010, l'association recentre aussi une part de son travail d'éducation populaire dans le quartier des Izards.

En 2008, Salah Amokrane obtient un master 2 en « développement culturel et direction de projets » et quitte le conseil municipal. En 2014, il soutient la liste « Toulouse en marche ! » menée par Ahmed Chouki, habitant du quartier du Mirail.

En 2013, il entre au conseil d'administration de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) et au Conseil national des villes en 2015.

En 2017, il est chargé des questions de « justice sociale et égalité » au sein de l'équipe de Benoît Hamon pour l'élection présidentielle. La même année, il est candidat aux législatives dans la Haute-Garonne, investi par Europe Écologie Les Verts et soutenu par Benoît Hamon.

Lors des élections présidentielles de 2022, il co-fonde le collectif On s'en mêle qui appelle à voter Jean-Luc Mélenchon et qui donne naissance à l'Assemblée des quartiers en 2024.

Sources :

- Fonds du Tactikollectif sur l'association Vitécri, les Motivé-e-s et Tactikollectif (Affiches, dossiers de presse, brochures, tracts).
- Claire Duport, Vitécri, *Les gens de Vitécri*, Toulouse, Bourse Michel Anselme, 1996.
- Armelle Gaulier, « Zebda, Tactikollectif, Origines contrôlées : la musique au service de l'action sociale et politique à Toulouse », thèse de doctorat en science politique, Bordeaux, Université de Bordeaux, 2014.
- Danielle Marx-Scouras, *La France de Zebda, 1981-2004. Faire de la musique un acte politique*, Paris, Autrement, 2008, 203 p.
- Motivé-e-s, *Motivés, motivées, soyons Motivé-e-s*, Paris, Seuil, 2002, 186 p.
- Geneviève Zoia, Laurent Visier, « De Zebda à Motivé-es. Une association des quartiers à la conquête du politique », in *Annales de la recherche urbaine*, n° 89, 2001, pp. 86-94.
- Entretiens avec Salah Amokrane (14 juin 2012, avril 2013, mai 2014, novembre 2016).